

Motion du 28 septembre 2026 de Mmes et MM. David Garcia, Amar Madani, Egon Mehmeti, Danièle Magnin, Daniel Dany Pastore, Yasmine Menétrey, David Jeanneret, Kevin Janin et Ilir Kurti: «Une patinoire vivante, un quartier vivant».

PROJET DE MOTION

Vu l'importance de la population jeune dans le secteur des Charmilles et considérant:

- que le «Portrait social de quartier Saint-Jean – Charmilles» relève des besoins et préoccupations spécifiques concernant la jeunesse du secteur;
- que la Ville de Genève a identifié la nécessité d'enrichir l'offre d'activités destinées aux jeunes de 12 à 25 ans du secteur Charmilles-Ouches-Concorde et a, dans ce cadre, lancé un appel à projets en faveur de la jeunesse;
- que cet appel à projets vise notamment à proposer aux jeunes des activités accessibles, gratuites ou à faible coût, à stimuler leur participation à la vie du quartier et à favoriser les collaborations avec les acteurs locaux;
- le rôle important joué par les clubs sportifs et les associations de proximité dans l'encadrement et les activités proposées aux jeunes, notamment l'AS Charmilles, club implanté dans le quartier et disposant de plusieurs équipes juniors;
- que la patinoire des Charmilles constitue un espace de proximité situé au cœur du quartier de l'Europe et qu'elle est aménagée pour la pratique du roller et des jeux en plein air;
- que la Ville a déjà envisagé et développé une utilisation polyvalente de cet espace, notamment pour des activités sportives et des animations, afin de permettre son utilisation au-delà d'une seule pratique;
- qu'une utilisation régulière et positive des espaces publics par des activités sportives, ludiques et socioéducatives contribue à la vie du quartier, aux rencontres entre ses habitantes et habitants ainsi qu'à la prévention des incivilités;
- la nécessité de favoriser une bonne cohabitation entre les différents usagers de l'espace public et de maintenir un environnement accueillant et apaisé dans le secteur de la promenade de l'Europe et des Charmilles;
- le vote à l'unanimité du Conseil municipal du projet de délibération PRD-400, qui demande l'aménagement d'une patinoire saisonnière à ce même endroit, et qu'il convient de favoriser dès à présent une utilisation diversifiée et adaptée à cet espace,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à renforcer, en collaboration avec les acteurs du quartier, la programmation d'activités sportives, ludiques, culturelles et socioéducatives destinées aux enfants, aux adolescentes et adolescents et aux jeunes adultes dans le secteur des Charmilles;
- à étudier une utilisation diversifiée de la patinoire des Charmilles pour des activités sportives, ludiques et socioéducatives compatibles avec les caractéristiques techniques et les exigences de sécurité du site, notamment en attendant la réalisation du projet de délibération PRD-400 prévoyant une patinoire saisonnière à cet endroit;
- à favoriser l'organisation régulière d'activités gratuites ou financièrement accessibles, notamment les mercredis, en fin de journée, durant les week-ends et les vacances scolaires;
- à développer ces activités en collaboration avec les structures et associations déjà actives auprès de la jeunesse du quartier, notamment l'AS Charmilles, l'Espace de quartier Le 99 et les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Genève, ainsi que les autres acteurs associatifs et sportifs concernés;
- à associer autant que possible les jeunes du quartier à la conception et au développement des activités qui leur sont destinées;
- à renforcer les synergies entre les actions en faveur de la jeunesse, l'animation de l'espace public, la médiation et la prévention des incivilités dans le secteur des Charmilles.